

Une information proc

Vivre à Niort imprimé sur papier recyclé, le site internet de la Ville connecté à celui de la Documentation française, des dispositions nouvelles pour associer la population aux décisions du Conseil... Ça bouge dans l'information municipale. Pour la rendre plus proche de vous.

Daniel Manier

Du nouveau sur vivre-a-niort.com

Vous, vous n'avez pas consulté le site vivre-a-niort.com !...



En un an d'existence, le "site de la Ville"⁽¹⁾, comme l'ont baptisé les internautes, permet aux Niortais de tout savoir sur la vie de la cité : les démarches à effectuer, les travaux et projets dans les quartiers, les spectacles, les tarifs municipaux etc. En tout, plus de 800 pages d'infos qui facilitent la ville. Un pas de plus a été franchi cet été grâce à une expérience pilote menée avec la Caisse des Dépôts et des Consignations⁽²⁾. Rebondissant sur le succès du site niortais, l'organisme financier a associé son propre site⁽³⁾ à la page d'accueil de vivre-a-niort.com. Intérêt pour les Niortais : en un simple clic, ils ont désormais directement accès à une mine d'infos techniques, administratives et juridiques sur leur vie de tous les jours. Quelles pièces prévoir pour s'inscrire sur les listes électorales, quelles solutions pour l'hébergement des personnes âgées, comment déclarer une naissance etc. Infos gérées et

mises à jour par la très sérieuse Documentation française, et déclinées au plan local, avec adresses et contacts niortais. Par ailleurs, et toujours dans ce souci de faciliter les rapports avec l'administration, la Ville étudie la possibilité pour les Niortais d'effectuer certaines démarches directement via le site internet. A titre expérimental, il est déjà possible de pré-inscrire ses enfants à l'école d'arts plastiques ou à l'école de musique. En ligne, d'un simple clic, sans se déplacer, et sans utiliser de formulaires papier. Et pour que tout le monde puisse exploiter cette mine d'infos, les élus vont continuer à équiper en PC les structures de quartier, comme les maisons communales des services publics. Ainsi tous les Niortais pourront, avec ou sans aide, surfer sur vivre-a-niort.com ! ■

(1) Tapez www.vivre-a-niort.com

(2) Seules deux collectivités françaises bénéficient à ce jour de ce service – toutes les deux en Deux-Sèvres ! – le district de Poitiers et donc la Ville de Niort.

(3) www.servicepubliclocal.fr

Bon à savoir

Lorsque vous vous inscrivez sur vivre-a-niort.com, le site de la Ville vous donne accès à des services personnalisés. Vous pouvez même vous abonner aux rubriques qui vous

intéressent le plus. Dès qu'une information nouvelle paraît sur le sujet (par exemple les horaires des piscines, des bus, les menus des restaurants scolaires, les programmes

ciné, etc.) vous en êtes informé dans votre boîte aux lettres électronique personnelle. Un service interactif qui instaure un dialogue direct et convivial avec l'administration.

Bientôt une télé locale ?



Qu'un jour une télé aux couleurs locales illumine les écrans niortais ne relève plus de la fiction. Deux passionnés d'images y travaillent depuis

trois ans. Ils ont même entraîné dans leur sillage cathodique une cinquantaine de Niortais regroupés au sein du Clan, – Canal local de l'agglomération niortaise – et hébergés dans des locaux du Moulin du Roc. " *Nous voulons faire une télé participative, proche des gens et focalisée sur le territoire de l'agglomération niortaise*, expliquent Wilfried Berger et Cédric Rochereul. Avant d'émettre, le Clan devra, comme l'exige le CSA, être capable de produire dix heures de programmes "frais" par semaine. Ce qui n'est pas une mince affaire, et exige des soutiens financiers. Le Conseil municipal et la fondation Macif sont déjà au générique pour le montage du projet. Alors à quand la télé qui parle de nous ? Le Clan espère diffuser ses premières images sur le câble en 2003 ou 2004. L'objectif, à terme, étant d'être présent sur le réseau hertzien. Car derrière ce vocable un peu barbare, c'est la télé de tout le monde qui se cache ! ■

Des travaux... une info

Chaque mois, la Ville distribue en moyenne 25 000 "Infos travaux" chez les Niortais. En fait, dès qu'une intervention ou une nouveauté est prévue dans une rue ou un quartier, les élus en informent les habitants du secteur concerné, directement dans leur boîte aux lettres. Ainsi, les Niortais sont au courant de ce qui se passe près de chez eux !

he de vous



Vivre à Niort
100 %
recyclé

TROIS QUESTIONS À...

Nanou Bimes adjointe déléguée à la communication



Bruno Derbord

Vivre à Niort : A partir de ce mois, **Vivre à Niort** consacre une de ses pages à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal. En tant que Directrice de la publication, pouvez-vous nous expliquer ce qui a motivé cette décision ?

Nanou Bimes : Cette initiative a été inspirée par la loi sur la Démocratie de proximité du précédent gouvernement. Le Maire a souhaité que cette loi, qui place le citoyen au centre des décisions municipales, soit appliquée dans son acception la plus large. C'est ainsi que sous son impulsion ont été créés à Niort les Conseils de quartiers, alors qu'ils ne sont obligatoires que dans les villes de plus de 80 000 habitants. Un des volets de ce texte prévoit également de favoriser l'exercice des mandats locaux. C'est dans cet esprit que chaque composante de l'Assemblée municipale élue par les Niortais disposera désormais d'un espace d'expression dans le magazine municipal. J'émet le vœu que les groupes politiques utiliseront cette page dans l'esprit d'une confrontation démocratique des idées, sans esprit partisan ni polémique, dans le seul intérêt des lecteurs.

VAN : Autre nouveauté, **Vivre à Niort** est désormais imprimé sur du papier 100% recyclé...

N.B. : Oui, le Conseil municipal a adopté il y a quelques mois une "charte achat qualité" pour s'assurer que tout ce qui est acheté et utilisé par les services municipaux a été produit dans de bonnes conditions, au regard des droits de l'homme, de la Convention des droits de l'enfant et de la préservation de notre environnement. Les mêmes exigences ont été imposées aux fournisseurs de Vivre

à Niort à l'occasion du renouvellement du marché d'appel d'offres. Par ce genre d'initiatives, nous souhaitons susciter de nouveaux comportements, civiques et responsables, et être bien sûr les premiers à donner l'exemple. Les lecteurs auront à s'habituer à la nouvelle "texture" de leur magazine. Je ne doute pas qu'ils seront sensibles à notre volonté de produire sans détruire, et d'inscrire résolument notre collectivité dans la démarche du développement durable.

VAN : La concertation préalable des habitants semble se systématiser avant tout chantier d'importance. Pourquoi ?

N.B. : La concertation que nous systématisons en amont des projets d'aménagement répond à l'exigence légitime et de plus en plus forte des citoyens d'être acteurs de leur vie locale. Il ne s'agit plus seulement pour eux d'exprimer des demandes, mais aussi de donner un avis, et qu'il en soit tenu compte. Aux élus ensuite de faire la synthèse des différents avis exprimés et de prendre les décisions qui serviront l'intérêt général. Cette attitude suscite une double exigence. De la part des élus, qui doivent mettre en œuvre les moyens les plus appropriés pour permettre aux habitants d'être informés le mieux possible, et de s'exprimer, comme nous le faisons pour le projet de la place de la Brèche (lire ci-dessous) ou pour d'autres chantiers ; de la part des citoyens, qui doivent s'impliquer dès le début de la concertation, sans attendre évidemment que les décisions aient été votées par le Conseil ! C'est en agissant ainsi qu'ils pourront véritablement influencer sur les choix qui concernent leur vie quotidienne. ■

► La Brèche en concertation

Durant les six mois qui ont précédé le vote en Conseil municipal du programme de réaménagement de la place de la Brèche, le projet a fait l'objet d'une large concertation avec les Niortais : quatre réunions publiques, exposition et jeu à

la foire-exposition, articles dans *Vivre à Niort*, *Infosynthèse*, et sur le site internet de la ville, contributions du Conseil municipal des adolescents, de particuliers et de visiteurs de la foire sur un livre blanc etc. Les journaux locaux ont eux-mêmes

largement enrichi le débat public, en ouvrant leurs colonnes à leurs lecteurs. En février 2003, date à laquelle les trois cabinets d'architectes doivent rendre leur copie, les plans et les maquettes des projets seront présentés au public. ■

Peut-être l'avez vous remarqué... Le papier sur lequel *Vivre à Niort* est imprimé ce mois-ci a changé : il est 100 % recyclé. Et le film plastique dont vous l'avez extrait lui aussi est différent : il est biodégradable ! Ce changement décidé par les élus municipaux n'a rien d'anecdotique quand on sait que *Vivre à Niort* est tiré chaque mois à 35 000 exemplaires. Une initiative à placer dans la logique de la "Charte achat qualité" qu'ils ont adoptée en octobre 2001 (lire *Vivre à Niort* n°124). Objectif : produire sans détruire, et respecter l'environnement. Une nouveauté qui s'inscrit dans la droite ligne du développement durable, dans laquelle notre ville s'est engagée, bien avant le sommet de Johannesburg...

Une page pour débattre

Nouveauté en fin du magazine : *Vivre à Niort* consacrera désormais, à chaque numéro, une de ses pages à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal. C'est la loi sur la Démocratie de proximité qui a inspiré cette initiative, que le Conseil municipal a déclinée au plan local. A noter que cette expression est également mise en ligne sur le site internet municipal vivre-a-niort.com.